

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2022

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N° 14.2022	Attribution d'un accord cadre mono attributaire de maîtrise d'œuvre en bâtiment pour projet aménagement communal	Unanimité (11 voix)
N° 15.2022	Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023	Unanimité (11 voix)
N° 16.2022	Répartition devis Berger Levraut pour mise en place M57	Unanimité (11 voix)
N° 17.2022	Décision modificative : régularisation écriture honoraires guinguette	Unanimité (11 voix)
N° 18.2022	Servitudes de passage et réseaux quartier les Jonchiers rue du Soustet	Unanimité (11 voix)
N° 19.2022	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG26	Unanimité (11 voix)
N° 20.2022	Convention de Mise à disposition de Matériel avec les communes de Bénivay-Ollon et Propiac	Unanimité (11 voix)
N° 21.2022	Longueurs voirie communale et chemins ruraux	Unanimité (11 voix)
N° 22.2022	Rapport de la Chambre Régionale des Comptes Gestion CCBDP	Unanimité (11 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet [www.beauvoisin-drome.fr](http://www.beauvoisin-drome.fr)

Fait à Beauvoisin le 10.10.2022

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 10.10.2022

Christian THIRIOT, Maire